

Heugas *le mag'*

Magazine d'informations municipales - N° 2

Juin 2014

Travaux : L'été sera chaud !



www.heugas.fr

ÉLECTIONS
MUNICIPALES 2014
Un nouveau conseil en place





Sommaire

L'ÉDITO	
Texte	P. 2
LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL	
Élus, commissions et délégations	P. 3
SIVU RPI	
Ça bouge du côté de l'école !	P. 4
VIE ASSOCIATIVE	
Le sport à l'honneur	P. 5
BUDGET	
Les finances	P. 6
TRAVAUX	
Le fronton : c'est parti !	P. 7
GENS D'ICI	
L'Entre-Deux au cœur du village	P. 8



Heugas le Mag' - N° 2 - Juin 2014
80, route de Pouillon
Parc Jean Moulin 40180 Heugas

Directeur de la publication :
S. Pomarez

Équipe de rédaction : S. Pomarez,
G. Dorval, Ch. Laudouar, S. Orduna,
A. Nicol, H. Lanot, Th. Dupéré,
Secrétariat mairie, Associations

Conception et impression :
Thierry Dupéré Communication

Crédit photos : Mairie de Heugas,
Th. Dupéré, Agence Anaka, Associations

Distribution & tirage :
Mairie de Heugas - 700 exemplaires

Disponible en version PDF sur
www.heugas.fr

L'édito

Chères heugaises, chers heugais,

Je tiens tout d'abord à **vous remercier chaleureusement pour la confiance** que vous nous avez accordée par les nombreux suffrages en faveur de notre liste lors des élections municipales qui se sont déroulées il y a déjà trois mois.



Je ne retiendrai que deux chiffres qui me paraissent significatifs :

1. **Les 73 % de participation** malgré un contexte national difficile, un nouveau mode de scrutin (scrutin de liste) et enfin la présence d'une seule liste pour cette élection.
2. **Les 56 % obtenus par notre liste par rapport au corps électoral (606 suffrages sur 1083 inscrits)**, ce qui conforte notre élection et nous donne toute légitimité pour conduire les affaires de la commune pendant les six années à venir.

Mes collègues élus m'ont ensuite fait l'honneur de me confier le fauteuil de premier magistrat de la commune de Heugas. **C'est avec beaucoup de fierté et d'émotion que j'ai accueilli cette responsabilité.**

Les événements s'enchaînant, j'ai accepté une vice-présidence de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax. Cette nomination, je la partage avec vous car c'est aussi une marque de reconnaissance envers notre commune.

Cette période d'élection terminée, nous nous sommes mis, l'équipe municipale et moi-même, au travail. Sachez que nous serons attentifs et déterminés à réaliser le programme que nous vous avons présenté et au-delà. **Nous serons à votre écoute** et vous ferons participer sous une forme ou une autre à certaines décisions concernant des dossiers importants pour la commune.

Au niveau national, j'espère que cette période économique et sociale difficile que notre pays traverse depuis 1998 se terminera rapidement. Souhaitons que les orientations et les réformes proposées par le gouvernement et les décisions monétaires récentes de la Banque Européenne permettent de retrouver une croissance synonyme de réduction du chômage. **Ayons confiance !**

Je vous invite maintenant à prendre connaissance de ce premier magazine municipal de la nouvelle équipe et vous en souhaite bonne lecture.

Très cordialement,
Serge Pomarez

À PROPOS DES ÉLECTIONS...

En mars 2014, Vous avez voté pour la 1^{ère} fois pour vos représentants à la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.

Les deux candidatures proposées étaient celles de Serge Pomarez et de Gloria Dorval comme suppléante. Cette élection controversée pour les communes n'ayant qu'un seul représentant titulaire siégeant soit pour une Communauté des Communes soit pour une Communauté d'Agglomération a donné lieu à des annulations du suppléant prévu, pour 29 communes landaises, dont la notre. Après consultation des nombreux textes réglementant cette élection propre aux intercommunalités, le **suppléant pour Heugas sera Hervé Lanot**, personne du même sexe suivant immédiatement sur la liste aux élections municipales M. Pomarez.

AGENDA

Quelques dates à retenir :

- **Fête de la musique** le 20 juin à 20 h 30 au Foyer
- **Ouverture de la bodega l'Escapade** le 21 juin
- **Fête des écoles** le 28 juin salle de la Fougère
- **Tournoi de tennis** du 06 au 19 juillet
- **Fêtes de Heugas** les 01, 02, 03 et 04 août
- **Assemblée Générale du Basket Luy Adour Club** le 06 septembre



La mise en place du nouveau conseil municipal avec l'élection du maire et des adjoints a eu lieu lors de la réunion publique du vendredi 28 mars 2014 à 19 heures à la mairie de Heugas.

Maire : M. POMAREZ Serge
1^{er} adjoint : M^e DORVAL Gloria
2^{ème} adjoint : M. NICOL Alain
3^{ème} adjoint : M^e LAUDOVAR INFANTE Thérèse
4^{ème} adjoint : M. LANOT Hervé
Conseiller avec délégation : M. DUPÉRE Thierry
Conseillers municipaux : M. ALBERDI Daniel
 M^e CAZABAT Annick - M. DUPOUY Joël
 M. HAREL Gilles - M^e LAFARIE Emmanuelle
 M^e LAUDOVAR Christiane - M^e MAREAU Christine
 M. ORDUNA Sébastien - M^e TERRADE Marie-Thérèse

LES COMMISSIONS

Désignation de la commission	Nom du rapporteur de la commission	Autres membres de la commission	
BUDGET - FINANCES	LANOT Hervé	DORVAL Gloria - ALBERDI Daniel - LAUDOVAR INFANTE Thérèse - NICOL Alain CAZABAT Annick - TERRADE Maité	
TRAVAUX - URBANISME - RESEAUX SECURITE	NICOL Alain	LAUDOVAR INFANTE Thérèse - DUPERE Thierry - ALBERDI Daniel - HAREL Gilles CAZABAT Annick - DUPOUY Joël	
FORET - AGRICULTURE ESPACES VERTS - ENVIRONNEMENT	LANOT Hervé	CAZABAT Annick - DUPOUY Joël - HAREL Gilles - ORDUNA Sébastien	
VOIRIE - CHEMINS RURAUX COURS D'EAU	LANOT Hervé	NICOL Alain - DUPOUY Joël - CAZABAT Annick - HAREL Gilles	
EMPLOYES COMMUNAUX	NICOL Alain	DORVAL Gloria - DUPERE Thierry - LAUDOVAR INFANTE Thérèse LAUDOVAR Christiane	
JEUNESSE /CULTURE MEDIATHEQUE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	DORVAL Gloria	CAZABAT Annick - ORDUNA Sébastien - LAFARIE Emmanuelle - TERRADE Maité MAREAU Christine	
VIE ASSOCIATIVE - SPORTS FESTIVITES	LAUDOVAR INFANTE Thérèse	DORVAL Gloria - DUPERE Thierry - LANOT Hervé - LAFARIE Emmanuelle NICOL Alain - LAUDOVAR Christiane - ALBERDI Daniel - MAREAU Christine	
INFORMATIONS - COMMUNICATION	DUPERE Thierry	DORVAL Gloria - LAUDOVAR INFANTE Thérèse - LANOT Hervé ORDUNA Sébastien	
SOCIAL - C.C.A.S. LOGEMENTS SOCIAUX	LAUDOVAR INFANTE Thérèse	LAFARIE Emmanuelle - MAREAU Christine - LAUDOVAR Christiane TERRADE Maité	
COMMISSION APPEL D'OFFRES	POMAREZ Serge	Titulaires LANOT Hervé NICOL Alain DUPERE Thierry	Suppléants LAUDOVAR INFANTE Th. ALBERDI Daniel MAREAU Christine

LES SYNDICATS

EPCI / SYNDICATS / ORGANISMES DIVERS	NOM et Prénom des délégués titulaires	NOM et Prénom des délégués suppléants
Communauté d'Agglomération du Grand Dax (CAGD)	POMAREZ Serge	LANOT Hervé
SIVU RPI Heugas, Bénesse, St Pandelon	POMAREZ Serge LAUDOVAR Christiane ORDUNA Sébastien	LAFARIE Emmanuelle LAUDOVAR INFANTE Th. TERRADE Maité
SIVU DES CHENAIES DE L'ADOUR	POMAREZ Serge LANOT Hervé	HAREL Gilles CAZABAT Annick
SYDEC Compétence Eau / Assainissement	POMAREZ Serge	LAUDOVAR Christiane
SYDEC Compétence Energie/ Electricité	NICOL Alain	DUPOUY Joël
CONSERVATOIRE DES LANDES (ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE)	DORVAL Gloria	ALBERDI Daniel
SYNDICAT MIXTE DE L'ALPI (Association Landaise pour l'Informatique)	ORDUNA Sébastien	NICOL Alain
SYNDICAT DE RIVIERES BASSIN VERSANT DES LUYSS	LANOT Hervé	CAZABAT Annick
CNAS (Centre National de l'action Sociale)	LAUDOVAR INFANTE Thérèse	-

SIVU RPI : NOUVELLE PRÉSIDENTE

Après les élections municipales, le Comité Syndical du SIVU RPI s'est réuni le 29/04/2014 en présence des nouveaux élus. Serge POMAREZ a alors annoncé son intention de renoncer à la présidence, du fait de ses nouvelles responsabilités au sein de la commune de HEUGAS et de la CAGD.

Christiane Laudouar s'est portée candidate à cette fonction et a été élue présidente.

Il a ensuite été procédé à l'élection des 3 vices présidents :

- Christine BADETZ (Bénesse-lès-Dax)
- Anne DUPUY (Saint-Pandelon)
- Serge POMAREZ (Heugas)

Les commissions ont été mises en places pour permettre le fonctionnement

Commission restauration, Commission animation, Commission pour le Personnel, Commission d'Appel d'Offre.

Les représentantes au Conseil d'école ont été désignées

- Christiane LAUDOUAR
- Anne DUPUY

Au cours de cette séance, Madame COMMELIN, élue de Saint-Pandelon, a remercié au nom de tous les autres élus Serge POMAREZ pour le travail effectué durant les 8 ans de présidence.

Pour sa part, consciente de l'importance de la tâche, Christiane LAUDOUAR sait pouvoir compter sur l'aide de Serge POMAREZ et de tous les autres membres du Comité Syndical.

« Beaucoup de choses ont été mises en place mais il y a encore à faire avec la réorganisation des Temps d'Activités Péri-scolaires, le Projet Éducatif Territorial, la Formation du personnel d'Animation, l'achat de matériel, l'entretien et l'amélioration des locaux » a conclu Christiane Laudouar en rappelant qu'il faudra également améliorer la communication vers les familles.



Christiane LAUDOUAR,
nouvelle Présidente du SIVU-RPI de
Bénesse-lès-Dax/Heugas/Saint-Pandelon



PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL, dit PEDT : QU'EST QUE C'EST ?

C'est un outil de collaboration locale qui rassemble l'ensemble des acteurs intervenants dans le domaine de l'éducation pour un public et un territoire donné.

Il doit mettre en cohérence l'ensemble des actions éducatives.

Il favorise les échanges entre les différents intervenants, en respectant leur domaine de compétence. Il contribue à une politique de réussite éducative et de lutte contre les inégalités scolaires ou d'accès aux pratiques de loisirs éducatives (sources de l'Éducation Nationale).

Sur notre territoire, les trois communes adhérentes au SIVU RPI et le comité de pilotage ont décidé de cibler les enfants de 3 mois à 16 ans.

Ce comité de pilotage rassemble des représentants de parents d'élèves, des enseignants, des animateurs des accueils périscolaires et des élus. Une assistante maternelle, des représentants d'associations et une assistante sociale du Conseil Général sont également invités à se joindre au comité.

Nous avons commencé nos rencontres le 05 mai 2014, en la présence de M^{me} BROUSTAU, directrice des FRANCAS.

Nous avons établi un état des lieux de l'existant en soulignant les aspects positifs et en identifiant les difficultés de notre territoire, les parents restant bien évidemment les premiers acteurs de l'éducation de leurs enfants.

L'enseignement scolaire et les Temps d'Accueils Péri-scolaires s'inscrivent tout naturellement dans ce projet.

Nous devons fixer les objectifs du PEDT autour de valeurs qui nous animent,

pour proposer à nos Jeunes un parcours éducatif cohérent et de qualité.

Terminé, le projet doit être transmis aux services compétents (Services Départementaux de l'Éducation Nationale et Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations). Il a une durée de trois ans, doit être évalué et peut évoluer si besoin.

Un bilan sera effectué à son issue.

NOUVELLE ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

SCENARIO RETENU EN SCEANCE LORS DE LA REUNION DU 27 MAI 2014

	08:30	09:00	09:15	09:30	09:45	10:00	10:15	10:30	10:45	11:00	11:15	11:30	11:45	12:00	12:15	12:30	12:45	13:00	13:15	13:30	13:45	14:00	14:15	14:30	14:45	15:00	15:15	15:30	15:45	16:00	16:15	16:30	16:45	17:00	TOTAL COURS	TOTAL TAP						
St PANDELON																																										
LUNDI																																							05:15	01:00		
MARDI																																							05:15	01:00		
MERCREDI																																							03:00			
JEUDI																																							05:15	01:00		
VENDREDI																																							05:15	01:00		
																																							24:00	3:00		
HEUGAS (PS à GS)																																										
LUNDI																																								05:15	01:00	
MARDI																																								05:15	01:00	
MERCREDI																																								03:00		
JEUDI																																								05:15	01:00	
VENDREDI																																								05:15	01:00	
																																								24:00	3:00	
HEUGAS (CP à CM2)																																										
LUNDI																																									05:15	01:00
MARDI																																									05:15	01:00
MERCREDI																																									03:00	
JEUDI																																									05:15	01:00
VENDREDI																																									05:15	01:00
																																									24:00	3:00

RÉCOMPENSE NATIONALE

Comme nous vous l'avions déjà annoncé, l'école de Saint-Pandelon a reçu le 1^{er} prix national du concours des écoles fleuries rurales. Ce diplôme a été remis à Christelle Larrère, enseignante et Directrice de l'école, accompagnée de Serge Pomarez, encore Président du SIVU RPI, lors d'une cérémonie organisée dans les salons du Sénat à Paris.

Cette journée nous a permis de visiter ce bâtiment somptueux, chargé d'histoire avec un guide heugais très familier des lieux que nous remercions encore.

Le seul regret est de n'avoir pu, pour des raisons d'organisation et surtout de coût, amener les élèves qui ont contribué par leur implication et leur main verte à recevoir cette récompense dans ce haut lieu. Nous les félicitons et les remercions tous, sans oublier leur maîtresse Christelle.



FÊTE DE L'ÉCOLE

La fête de l'école se déroulera le 28 juin 2014 à la salle la Fougère à Heugas.

Organisée par l'Association des Parents d'Élèves, ce moment convivial est essentiel pour clôturer l'année scolaire.

C'est l'occasion d'une rencontre entre parents, grand-parents, enseignants, animateurs et élus. Les enfants sont toujours très heureux de présenter leur spectacle.

Les fonds récoltés à cette occasion, ainsi que lors des différentes activités de l'APE, servent à organiser les activités et sorties durant l'année scolaire.

Votre présence est donc primordiale et nous vous invitons à venir nombreux pour partager ce moment.

CULTURE MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de Heugas vous accueille les mercredis et vendredis après-midis de 14h à 18h30 pour une cotisation de 10 € par famille à l'année.

Être adhérent signifie également avoir accès à un logiciel numérique qui vous permet de réserver des livres à la MDL (Médiathèque des Landes) et de les recevoir à Heugas.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Céline Benzin, animatrice, ou les personnes bénévoles présentes à l'accueil.

Après plusieurs années de permanence les vendredis soirs, M^e Moreau et M^e Violay nous quittent. Nous les remercions pour leur investissement et leur disponibilité à la médiathèque.

Nous aimerions **mettre en place des ateliers informatiques**, toute personne prête à nous y aider sera la bienvenue. Merci de contacter la mairie.

Une animation « l'Heure du Conte » sera proposée aux enfants une fois par mois. Nous vous informerons sur les dates et horaires dans le prochain bulletin municipal ou par affichage.

Vie associative

HONNEURS

Le dimanche 20 avril et en marge des Basket Folies organisées à Heugas, Serge Pomarez et son conseil municipal ont invité lors d'une sympathique réception toutes les personnalités présentes à cet événement.

Ce fût l'occasion pour les élus de remettre aux champions olympiques et mondiaux

la médaille de la commune de Heugas. M. le Maire s'est félicité du formidable dynamisme du tissu associatif local, sans oublier l'implication du personnel communal pour l'organisation de cette manifestation.

Le temps ensuite pour tous de partager quelques « tapas » avant de migrer vers la salle de La Fougère pour une journée sportive et festive toujours aussi populaire.



Hormis les champions du monde ou champions olympiques, il y avait encore du beau monde à la mairie de Heugas avec entre autres Jérôme Thion, Anne Eichegoyen, Yannick Souvré, Yann Bonato ou Georges Eddy...

OLAÏA DARRICAU À ROLAND GARROS

Le sport heugais est mis à l'honneur avec la présence d'Olaïa Darricau au prestigieux tournoi de tennis de Roland Garros.

La jeune pensionnaire du club de tennis de Heugas (15 ans) s'est brillamment qualifiée comme ramasseuse de balles et aura sans doute plein de souvenirs à partager à son retour avec ses jeunes camarades.

Exploit suprême, elle aura eu l'honneur d'entrer sur le court lors de la finale main dans la main avec... le vainqueur du tournoi lui-même, Rafael Nadal !



Olaïa à l'honneur ce 8 juin 2014 à Roland Garros...

Bravo à elle !

Le conseil municipal des jeunes

DE NOUVELLES ÉLECTIONS À LA RENTRÉE !

Le conseil municipal des jeunes (CMJ) sera renouvelé dans le courant du premier trimestre de l'année scolaire 2014/2015 !

Toutes les heugaises et tous les heugais âgés de 9 à 15 ans (CMI à 3^{ème} à la rentrée) pourront se porter candidats à ces élections, et seront invités à venir voter pour choisir celles et ceux qui les

représenteront au sein du CMJ.

Les jeunes conseillers pourront poursuivre les projets engagés par leurs prédécesseurs, proposer de nouvelles actions, de nouveaux équipements... afin d'améliorer encore la qualité de vie dans notre village. Ils participeront à la réalisation de ces projets en collaboration avec une commission d'élus adultes.

Un document avec toutes les informations à propos des élections au CMJ sera distribué aux jeunes concernés à la rentrée.

Tu as entre 9 et 15 ans ? Tu as des idées ? L'envie d'agir ? L'envie de représenter tes camarades ?

Tu es motivé pour faire partie d'une équipe ?

Le CMJ est fait pour toi !

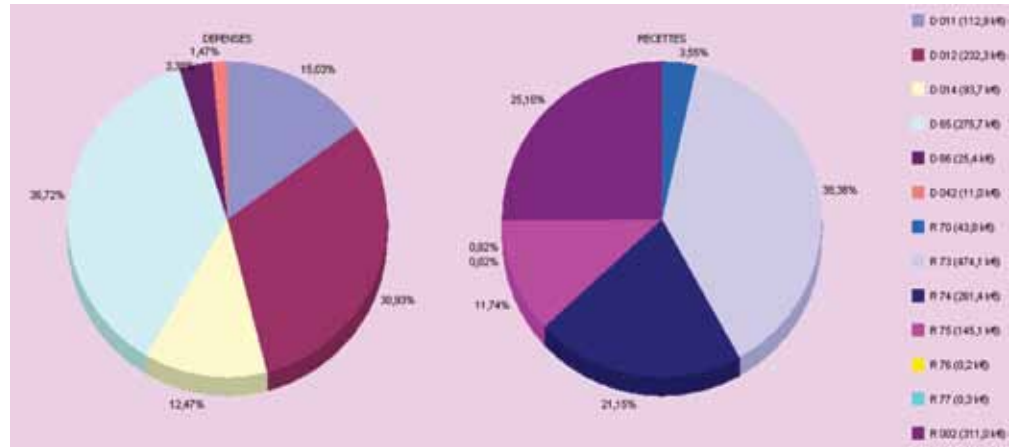
Budget

FINANCES

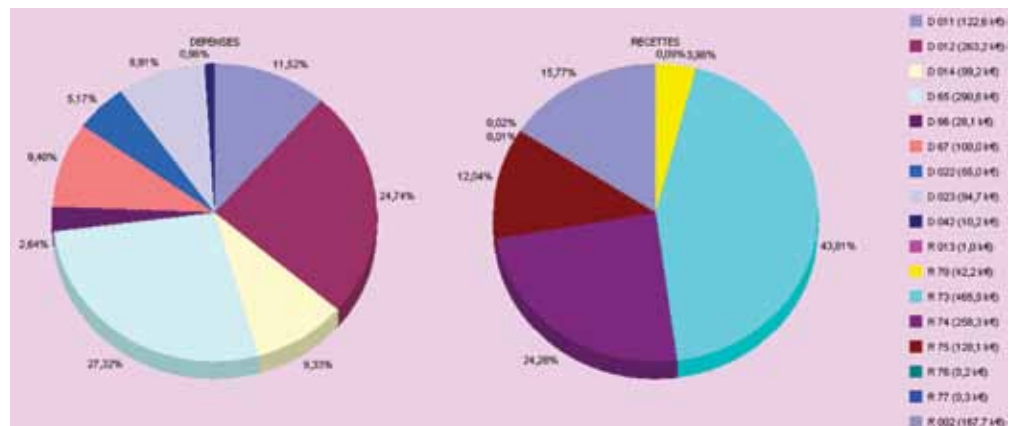
Le 1^{er} travail du conseil municipal a été d'élaborer le budget. La commission a travaillé vite pour le proposer au conseil avant le 30 avril, date imposée par la Préfecture. Ce budget a été voté à l'unanimité. Les taux d'imposition restent inchangés.

Deux investissements se remarquent : la réhabilitation des appartements de la résidence de La Gelouse et le fronton et les abords du complexe de La Fougère.

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre de fonctionnement en dépense et recette
COMMUNE DE HEUGAS - 2013



Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépense et recette
COMMUNE DE HEUGAS - 2014



APPARTEMENTS DE LA GELOUSE

La résidence de La Gelouse est bientôt habitable... encore deux mois de finition. Les peintres sont dans les murs, les réseaux de branchement sont en place et les enduits de façade vont bientôt commencer...
 À noter que les bâtiments adjacents au chantier vont être rénovés eux aussi.
 De nouvelles plantations (arbustes et fleurs) viendront égayer le quartier, et embellir notre centre-bourg.



FRONTON PELOTE

Enfin ! L'appel d'offres concernant la réfection de la place du fronton, le remodelage des terres, la création de gradins et de murs de soutènement en gabions est lancé depuis le 05 juin 2014.

Ce projet, présenté aux responsables de la section Pelote et du Foyer Rural, a recueilli l'adhésion de tous.
 Début des travaux : 25 août, quatre mois de délai de chantier... et les pelotaris locaux se retrouveront dans leur domaine.

**Vue d'ensemble par chapitre d'investissement en dépense et recette
 COMMUNE DE HEUGAS - 2014**



PORCHE APPARTEMENT MÉDIATHÈQUE

Après la réfection du balcon et des enduits de l'entrée de ce logement, les services techniques de la commune ont réalisé un relooking de cette entrée... qui avait un drôle d'aspect lorsqu'on accomplissait le tour du rond-point de la Laïcité.



**Vue d'ensemble du réalisé par chapitre d'investissement en dépense et recette
 COMMUNE DE HEUGAS - 2013**



BOIS DE CHAUFFAGE

La commune délivrera aux habitants des lots de bois de chauffage dans la forêt communale.

C'est une éclaircie de chênes comme l'an dernier.

Le prix n'est pas fixé, mais les personnes intéressées doivent se faire inscrire en mairie avant le 05 Juillet 2014.

D'ANCIENS CONSEILLERS NOUS ONT QUITTÉ

Le Maire, le conseil municipal de Heugas souhaitent rendre hommage à Michel Pomiès, conseiller municipal de 1977 à 1989, et Louis-Joseph Destabeau, conseiller municipal de 1959 à 1971, récemment décédés. Ils renouvellent leurs plus sincères condoléances à leur famille respective.

Entre deux... Entre nous !

Depuis 2010, Fatima et Daniel Peyres gèrent le bar-restaurant l'Entre-Deux, dont les murs appartiennent à la municipalité.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Fatima connaît bien les lieux puisqu'elle était déjà aux fourneaux depuis 2005 en tandem avec Sabine Labadie, la précédente gérante du désormais seul bar-restaurant du village.



Il faut se rappeler qu'il y a quelques dizaines d'années, la commune de Heugas comptait pas moins de cinq établissements de ce style dans son bourg. D'où l'intérêt de préserver ce lieu de convivialité et de rencontres si important pour la vie d'un village.

« Hormis le bar qui est ouvert dès les premières lueurs de l'aube, Daniel et moi-même accueillons nos clients pour un service de restauration le midi tous les jours de la semaine » explique Fatima.



Le restaurant l'Entre-Deux offre un espace terrasse bien agréable lorsque les beaux jours sont là...

Une carte en préparation

Un menu du jour est proposé pour un tarif de 12 € vin et café compris, pour une clientèle composée en grande partie d'ouvriers ou de gens de passage (entre 25 et 30 couverts en moyenne par jour).

« Mais nous assurons également le service pour des banquets, communions ou autres anniversaires. Il suffit donc pour tout repas de groupe de réserver sa date auprès de Daniel ou moi (Tél : 05 58 57 66 03) » précise Fatima.

Mais la grande nouveauté est sans aucun doute la mise en place prochaine d'une carte avec des plats locaux tels que ris de veau, magret ou confit mais aussi poissons et anguilles (sur réservation). « À ce sujet, **une journée "Anguillade" est prévue le samedi 21 juin 2014, midi et soir** » annonce Fatima en invitant les personnes intéressées à réserver leur table !

La carte desserts sera elle aussi revisitée avec tiramisu, crème brûlée ou autre assiette gourmande faits maison. Vous pourrez découvrir très prochainement cette carte du jeudi au dimanche midi, y compris le soir.

Enfin, l'Entre-Deux reste un haut lieu des fêtes locales avec une organisation familiale et un service de tous les instants puisqu'il propose des repas tous les jours. Des menus spécifiques sont à l'étude pour l'édition 2014 (01, 02, 03 et 04 août prochains) avec un duo de viandes ou une daube (à définir).

Fête des mères, Saint-Valentin, repas spécifiques poule au pot ou morue persillée sont également au menu de l'Entre-Deux tout au long de l'année.

À votre service

HORAIRES ET PERMANENCE MAIRIE

Tel : 05 58 57 81 77

Lundi : 8 h à 12 h - Fermé

Mardi : 8 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h 30

Mercredi : 8 h à 12 h - Fermé

Jeudi : 8 h à 12 h - Fermé

Vendredi : 8 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30

Samedi : 8 h à 12 h - Fermé

DÉCHETTERIE DE HEUGAS

Lundi, mercredi, samedi de 14 h à 18 h

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi et jeudi entre 5 h et 13 h

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

www.heugas.fr

NUISANCES

Toujours de nombreuses doléances pour des bruits de voisinage à des heures indues (utilisation de tondeuse notamment).

Rappel de la réglementation en vigueur :

Les jours ouvrables :

8 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h 30

Les samedis :

9 h à 12 h et 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés :

10 h à 12 h

Toute autre nuisance sonore (radio, appareil ménager, etc...) doit être limitée en fonction des règles de bon voisinage...

En tout état de cause, un peu de respect pour le voisinage est souhaitable.

CHIENS ERRANTS

Il faut rappeler que beaucoup de chiens errent sur la commune. Merci de les garder dans votre propriété et en laisse lors de vos promenades

